

DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal

N° 222 septembre 2013

SOMMAIRE

Page 2: Edito / une nouvelle équipe au Vival.

Page 3: retour sur l'été.

Pages 4 et 5: de nombreux travaux réalisés dans l'été.

Page 6: lors du dernier conseil municipal.

P11: la rentrée au centre socioculturel Lucie Aubrac.

Pages 12 et 13: le forum des associations: la rentrée des clubs.

Page 14: Des nouvelles de l'environnement.

Page 15: la poste menacée de fermeture / les habitants des Fonzoux mécontents.

Page 16: agenda / utile



Rentrée des classes: satisfaction et inquiétudes

A lire, notre dossier
(pages 7 à 10)



Editorial

La rentrée s'est effectuée dans un contexte socio-économique global toujours aussi préoccupant : hausse du chômage et de la précarité, baisse du pouvoir d'achat, alors que les cinq cents plus grandes fortunes de France ont grimpé de 25% en un an ! Hausse d'impôts pour des millions de foyers modestes alors que les méga-entreprises très riches comme Total n'en payent pas !

Le coût du travail serait trop élevé, nous dit-on, alors qu'il paraît de plus en plus évident que c'est le coût du capital (les super-profits des actionnaires) qui gangrène l'économie et favorise notamment la désindustrialisation de notre pays et de notre région (les ex-salariés de Shelbox, de Call expert et des forges de Tamaris peuvent en témoigner).

Autre accusée, la dépense publique qui serait trop élevée ; c'est pourquoi l'Etat réduit chaque année les ressources des collectivités territoriales, tout en leur transférant de nouvelles charges (avec la réforme de l'école par exemple).

Faire plus avec moins, c'est ce à quoi on nous amène, afin que les profits de quelques-uns continuent d'augmenter, ceux-là même qui pratiquent impunément l'évasion fiscale. Evasion de capitaux d'un montant annuel équivalent au remboursement de la dette d'Etat ajouté à celui du trou de la sécu !

De la même façon, les services publics seraient trop coûteux nous dit-on, c'est pourquoi ils sont démantelés petit à petit (le bureau de poste de Cendras en fait partie). Et si après avoir lu le Discours de la servitude volontaire de La Boétie, on exigeait majoritairement d'inverser ces logiques dévastatrices ? Cela dépend de nous tous et de chacun d'entre nous.

En cette rentrée, un nuage s'est éloigné momentanément du ciel cendrasien, celui de la fermeture d'une classe de primaire, ceci grâce à la mobilisation de tous. Quand on s'y met, ça peut marcher ! La vie est un combat.

Yannick LOUCHE



Cyrielle, Thierry et Karine

La passion de la qualité

Une nouvelle équipe vient de s'installer à la tête du Vival auquel nous tenons tant: une histoire de famille entre Karine Tell, Thierry Gabriac et leur jeune nièce Cyrielle Lalauze. Karine est en pleines recherches auprès des producteurs locaux pour monter un rayon de produits de qualité et enrichir sa banque de fromages. Les jeudis, vendredis et samedis matin, elle fait venir du poisson frais du Grau du Roi. Thierry est boucher et charcutier de formation. Après quelques travaux indispensables il proposera des plats cuisinés. Il compte aussi faire sa propre charcuterie en se fournissant en viande auprès des éleveurs des Cévennes.

Tous trois maintiennent les livraisons à domicile (passer commandes au 04 66 3 21 84) et les mêmes horaires d'ouverture: 7h15 - 12h15 / 15h30 - 18h30 (horaires d'hiver). Fermé le dimanche et l'après-midi les mercredis et samedis.

Un bel été musical



Apéritif et bal animés par Coriandre

Le Rambal à Malataverne, le 6 juillet a offert, comme chaque année, une jolie fête de village. La journée avait commencé par un atelier de fabrication du pain.



Soupe au pistou et tartines au menu



La magie des concerts de l'Abbaye



En attendant les feux d'artifice...

Soirées d'été...

Il y en a eu pour tous les goûts cet été, soirées cinéma en plein air, Rambal à Malataverne avec un baléti, feux d'artifice du 13 juillet avec le traditionnel bal musette (où plus personne ne danse...) et surtout notre festival classique, les concerts de l'Abbaye avec Thierry Jam et ses amis. Toujours autant de talent et de simplicité chez ces artistes que l'on a plaisir à rencontrer à la fin des concerts.



Importants travaux cet été au groupe scolaire

Il a bien fallu les deux mois de vacances scolaires pour permettre aux entreprises Dufour et Boulze de refaire les 800m² de toiture de l'école primaire, dont 300m² en panneaux photovoltaïques qui désormais produisent de l'électricité. Electricité revendue par la mairie à ERDF, ce qui va permettre avec la subvention d'état (DETR) attendue d'équilibrer le budget de ce projet d'un montant total (y compris la réfection de l'isolation des combles et de l'étanchéité des gouttières) de 250 000 euros TTC.



A noter que sur ce chantier la société Bonnefille a réalisé les travaux de branchement au réseau ERDF en tranchées (sous terre) et que les services municipaux ont réalisé le local à onduleurs. L'été a permis à Xavier, l'électricien de la commune, de réaliser l'installation filaire de la salle multi-médias du primaire.

A l'école maternelle, les services techniques municipaux ont repeint le bureau. Ils ont aussi fait divers travaux d'entretien dans la cour de récréation où a



été installé un bac à sable avec une bâche couvrante pour garantir l'hygiène. L'entreprise Rouméjon a remplacé la porte d'accès à la cour et doit remplacer sous peu la porte d'entrée principale.

A l'école de musique, l'été a été mis à profit par la communauté de communes pour créer une nouvelle pièce à usage de bureau et pour faire poser un faux plafond améliorant l'acoustique des salles de cours du 1^{er} étage, ceci après avoir mis en place un parquet flottant dans la salle de percussions.



Travaux d'accessibilité à la salle polyvalente

TRAVAUX

D'ACCESSIBILITÉ À LA SALLE POLYVALENTE

La communauté a mis à profit l'été pour réaliser les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente : rampe d'accès répondant aux normes, remplacement des portes, réfection complète des sanitaires de la salle ainsi que des deux foyers.

Ces travaux (pas tout à fait terminés) ont été l'occasion de refaire les peintures de la salle et de changer les aérothermes.

VOIRIE, RÉFECTIONS ET ÉLARGISSEMENTS

La réfection totale des rues Malinowski, Péri et Fabien a été engagée cet été.

Les branchements d'eau potable ont été rénovés par le syndicat des eaux grand-combien.

La réfection du réseau assainissement, non prévue, s'est avérée nécessaire après décapage de l'ancien revêtement. Le temps dont Néolia et la communauté de communes ont besoin pour passer le marché retarde les travaux qui reprendront mi-octobre, pour s'achever en novembre.

Les services techniques municipaux ont réalisé l'élargissement très attendu du chemin de Saint-André, grâce à la cession du terrain nécessaire par le propriétaire riverain.

Un autre élargissement sera bientôt possible : au départ du chemin de la Vigère entre la rue Jean Moulin et le virage à droite.

Divers travaux de mise en sécurité sur la voirie sont également programmés pour cet hiver.



Élargissement du chemin St André

INCIVILITÉS

Cet été des incivilités nocturnes à la piscine nous ont obligés à mettre en place un gardiennage durant le mois d'août, ce qui a permis de ramener la sérénité sur le lieu. Sont à déplorer également de multiples dégradations à Malataverne qui ont obligé la commune, mais aussi des habitants du quartier à déposer plainte auprès de la gendarmerie.

Dommage d'en arriver là.

UN NOUVEAU CURÉ

Le père Vézinet prenant sa retraite, c'est le père Chassagne qui va le remplacer. Nous souhaitons à l'un une excellente retraite et à l'autre la bienvenue.

RENTRÉE CULTURELLE

La bibliothèque a rouvert aux horaires habituels sous la responsabilité de Nicole, Michèle ayant fait valoir ses droits à la retraite. Une remplaçante sera recrutée en octobre. Nous reviendrons plus en détail sur ce changement dans le prochain bulletin.

DATES À RETENIR

Le 26 octobre, journée sur la presse (pour la deuxième année) avec la venue de Gilles Balbastre qui présentera notamment son film Les Nouveaux chiens de garde. Les 22, 23 et 24 novembre : quatrième édition de Lire délivre, programme pour petits et grands.

ECOLE DE MUSIQUE

Elle a repris ses activités, avec un bel engouement (80 élèves) dans des locaux améliorés pendant l'été. (lire page précédente)

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE

Assainissement

Le secteur rive droite du Rieusset est actuellement en assainissement individuel, or le zonage assainissement oblige à le passer en assainissement collectif. La communauté vient de décider la réalisation des travaux. Pour ce faire, la municipalité doit acquérir une petite parcelle de terrain à l'entrée nord de Malataverne pour installer le poste de relevage qui permettra de relier ce quartier au réseau communal. Accord pour l'achat d'une parcelle de 55 m² à M. Miharan.

Voirie

A l'occasion d'une vente de jardin, accord pour l'achat à M. Hervat, d'une parcelle qui permettra l'élargissement du chemin de la Vigère au départ de l'Abbaye.

Accord pour demander aux services de l'Etat d'instaurer une servitude sur les pistes DFCI afin que leur entretien puisse continuer à être financé.

En bref

Accord pour mettre en place la dématérialisation des actes administratifs.

Accord pour des demandes de subventions en vue de la réfection de la toiture de l'Abbaye.

Accord pour engager la réfection de l'aire multi-jeux aux Fontaux.

Information est donnée sur l'absorption de l'OPHLM grand-combien par l'office départemental ainsi que sur la demande de subvention effectuée par le syndicat des eaux, pour réaliser en 2014 la réfection de la conduite d'eau potable, depuis la Blaquièrre jusqu'à Malataverne.

Sont abordés dans la discussion la situation de la Poste, des locataires Un Toit pour tous, de la réforme scolaire, du projet énergie Eon (lire par ailleurs).



- >>> Une classe menacée sauvée
- >>> D'importants travaux réalisés
- >>> Plein de projets
- >>> Une réforme qui pose problème



Rentrée des classes
Effectifs
globalement
stables

La classe a repris dans les trois écoles de la commune



On l'a vu en page 5, la municipalité a réalisé d'importants travaux cet été sur le groupe scolaire de l'Abbaye, ceci pour garantir les meilleures conditions de travail possible pour les élèves et les enseignants, sur le plan matériel.

Mais le souci principal de la rentrée tenait à la menace de fermeture d'une des cinq classes du primaire, ce qui aurait dégradé passablement les conditions d'enseignement avec quatre classes aux effectifs chargés avec plusieurs niveaux par classe. Depuis l'annonce de ce risque au printemps, parents d'élèves, enseignants et élus se sont mobilisés pour faire échec à ce projet.

Une classe sauvée

Le jour de la rentrée, l'inspectrice est venue compter les élèves (au cas où nous aurions triché !). La réunion départementale du lendemain validait le maintien de la classe. La mobilisation dans la vallée a été utile, plusieurs classes ont été fermées à Alès. Parents et élus ont attendus Madame Bompard, l'inspectrice, le matin de la rentrée, pour défendre jusqu'au bout la nécessité du

maintien de la cinquième classe. L'inspectrice a écouté leurs arguments et elle s'est engagée à le relayer auprès de l'académie. Soulagement aussi pour Mme Thérèse Maniecki (CM1) nouvelle institutrice, nommée en cette rentrée à Cendras, qui se serait retrouvée sans poste ou mutée du jour au lendemain.

Finalement, les 104 élèves ont donc pu commencer l'année scolaire dans de bonnes conditions, avec un CP certes léger cette année (15 élèves) mais qui attend une forte remontée de ses effectifs l'année prochaine, vu le nombre de petits écoliers cette année en grande section de maternelle.

L'école primaire poursuit cette année son projet d'école sur l'environnement avec l'objectif d'être labellisée éco-école.



Dossier



A l'école maternelle

A l'école maternelle, les élèves des trois sections sont rentrés sans trop de pleurs, les tout petits ne rentrant qu'à partir du 7 octobre. Aux 63 élèves de 3 à 5 ans déjà scolarisés viendront en effet s'ajouter, à la rentrée des vacances de Toussaints, un certain nombre de plus petits (entre 2 et 3 ans), une vingtaine étant déjà pré-inscrits.

Il faut savoir que, même si le ministère annonce sa volonté de développer la scolarisation entre 2 et 3 ans, chez nous ils ne sont toujours pas comptabilisés dans les effectifs par l'administration académique. Ils sont donc laissés au bon vouloir des enseignants, mais ne sont pas pris en compte pour déterminer l'ouverture ou la fermeture des classes.

Dans l'équipe enseignante (secondée par trois ATSEM employées municipales), il est à noter cette année l'arrivée de Mme Adrienne Finiels, remplaçante de Marielle partie en stage de formation pour une année.



A l'école de Malataverne

L'école de Malataverne, quant à elle, a fait sa rentrée dans la sérénité, sa directrice attitrée reste fidèle au poste dans cette classe unique dont l'effectif de 19 élèves cette année garantit le maintien.

De nombreux projets, en lien avec les parents d'élèves, sont cette année encore au programme.



Une réforme de l'école qui pose problème

Dans un précédent bulletin nous avons déjà évoqué la réforme de l'école et notamment le décret mettant en place les nouveaux rythmes scolaires.

Devant les innombrables problèmes que pose la mise en pratique d'un tel projet, comme la possibilité nous en était offerte, nous avons choisi après débat avec les parents d'élèves et les enseignants (et comme l'ont fait 90% des communes du Gard) de repousser cette application à la rentrée 2014.

Pour autant, l'académie nous demande de lui proposer, en vue de la rentrée de septembre 2014, un pré-projet avant le 15 octobre prochain et que le projet éducatif territorial soit ficelé avant la fin novembre 2013. Ce n'est pas très sérieux !

Rappelons que cette réforme vise à alléger les journées de travail des enfants en ajoutant une demi-journée d'école, ceci pour aider à la réussite de tous. L'intention est bonne, mais la mise en application dans les conditions prévues risque d'amener le résultat inverse.

En effet, les enfants iront à l'école une matinée de plus (mercredi ou samedi), mais feront $\frac{3}{4}$ d'heure de moins les quatre autres jours de la semaine, ces 3 heures au total devant être l'objet d'une prise en charge des enfants par la commune, dans le cadre d'un projet éducatif territorial devant proposer des activités éducatives complémentaires (les enfants n'étant pas obligés d'assister à ces activités). Sachant que les horaires de classe sont encadrés, que les horaires de bus sont imposés, comment organiser à Cendras, dans l'intérêt des enfants, 15 groupes avec 15 animateurs et autant de lieux si possible hors de l'école ? C'est un véritable casse-tête, qui va coûter très cher aux communes (même si la CAF aide partiellement) et qui risque d'alourdir les journées des



Rencontre de l'inspectrice et des parents d'élèves le jour de la rentrée

écoliers au lieu de les alléger ! Le risque est grand de voir les conditions d'enseignement des enfants s'aggraver avec en prime un développement des inégalités dû à la territorialisation de l'école.

Face à cela, à Cendras, représentants des parents d'élèves, enseignants et élus se sont réunis début juillet et le 17 septembre dernier pour débattre de la meilleure façon de faire, tout en demandant, via le réseau pluriel en place sur le secteur alésien, que cette réforme soit revue dans le cadre d'une vraie concertation, avec le temps nécessaire à cette réflexion.

Suite aux deux réunions de l'été à Cendras, une commission plurielle a été mise en place pour travailler à des propositions concrètes. Elle se réunira le 3 octobre prochain. Afin de recueillir l'avis de tous, un questionnaire a été donné à chaque famille. Il est important de bien le remplir et de le retourner, afin de permettre de formuler au mieux des propositions correspondant aux besoins des enfants.

Centre socioculturel



Quel bel été! A l'heure du bilan des activités de l'été, c'est la satisfaction qui s'exprime, les enfants ont été nombreux à participer aux activités à la journée, à partir camper et également à randonner dans la vallée.

C'est toute cette dynamique qui donne de l'élan à la rentrée, avec la reprise des activités : l'accueil de loisirs périscolaire et les mercredis, la récré des parents, les ateliers développés dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité et tout un tas d'actions de sensibilisation, de découverte et de pratiques culturelles, sociales, environnementales ... Et aussi des animations sur l'art récup', sur l'alimentation et le goût,



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Reprise de l'accueil des collégiens /lycéens à l'espace jeunesse à partir du 24 septembre, une réunion d'information s'est tenue jeudi 19 septembre.

ATELIER DESSIN

Atelier dessin le lundi 16h30-18h30 (enfants du CE2 au CM2), Collégiens/lycéens 18h30-20h30 ;

Un atelier modelage/céramique avec Delphine, un petit groupe pour 3 séances (mardi de 16h30 à 18h);

En soutien à l'apprentissage de l'écriture un atelier d'expression picturale pour un groupe d'enfants (grande section, CP, CE1) le mardi de 16h30 à 18h.



ARTS PLASTIQUES

Cours pour enfants (à partir de 8ans), ados et adultes.

Pour s'initier au dessin de personnage (visage, proportions-mouvement) Toons manga

Pour découvrir l'art de raconter des histoires en image (story-board, petite BD)

Travail de la couleur (crayons aquarelle, feutres alcool, peinture gouache)

Illustrations, sculpture (Volume et personnage), des marionnettes (papier mâché)

Professeur Frédéric Bort site : www.01frederic-bort.com

Info : s'adresser au centre socioculturel.



EN BREF

- Piscine, reprise de l'activité 4 séances par groupe de 7.
- Depuis le 2 septembre, les permanences effectuées par Sabine Dejoux, conseillère en insertion professionnelle à la mission locale jeunes d'Alès ont lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de de chaque mois, de 9 à 11 heures, au centre socioculturel.

Forum des associations

Le forum des associations s'est tenu au centre socio-culturel le 13 septembre. L'occasion pour les clubs de se faire connaître et pour la population de régler ses adhésions pour l'année.

Atelier modelage

Trois formules sont proposées par l'atelier modelage que dirige Delphine Dardare (local à côté de l'école maternelle) durant l'année scolaire (hors vacances) :

- Un engagement à l'année pour une séance de deux heures par semaine (tous les mardis de 14 à 16 heures ou de 19 à 21 heures). 360 euros par an (soit 120 euros par trimestre). Matériel et cuisson biscuit compris.

- Un engagement pour trois séances de deux heures, renouvelable, aux mêmes heures. 45 euros les 3 séances.

- Un engagement à l'année pour deux séances par mois 150 euros à l'année plus une adhésion de 6 euros par famille au centre social.

Rens : Delphine Dardare 06 18 05 05 07.

www.delphinedardare.fr

Cévennes trail club

Si vous voulez pratiquer la course à pied

Tous renseignements sur

www.cevennes-trail-club.fr

Cotisation 30 euros



Jardins du Galeizon

Les Jardins du Galeizon et le groupe Troc&dons organisent une bourse aux semences le samedi 9 novembre au foyer des Jonquilles. De 14 heures à 15h30, atelier de production de semences. De 15h30 à 17 heures, échange de semences et plants de vivaces.

Semences paysannes, jardinières et locales sont les bienvenues. Semences hybrides et non reproductibles non souhaitées. Rens : 04 66 34 52 80

Association Fleur de vie

Reiki, sonothérapie, méditation, dialogues avec l'ange de Gitta Mallasz, astrologie
Rens : 06 75 93 75 10 nag-champa30@gamil.com

MU mouvement et unité

Ateliers de Tai ji quan et « Au-delà du principe d'Archimède » (en piscine) animés par Maïté Philibert . Pour tout adulte quel que soit son âge et son niveau.

Rens : 04 66 30 91 28 ou maïtéphilibert@gmail.com

Los Pincels

Cours de dessin et de peinture pour ados et adultes, tous les jeudis soir de 19 à 21 heures au foyer communal de la Blaquière.

Rens : 04 66 52 59 03 et 04 66 34 18 76.

Associations

Galei'jades

Scrapbooking, danses traditionnelles, ateliers créatifs à thème, sorties culturelles, ateliers créatifs pour enfants et ados, bals folk, organisation de spectacles... Cotisation annuelle 10 euros.

Rens : 04 66 30 92 53 ou 4 66 55 68 05.

LSR Cévennes

Loisirs et solidarité des retraités: sortie, excursions, randos... Plusieurs propositions par mois. Prochains rendez-vous : 15 et 16 octobre découverte de l'Occitanie ; 9 novembre journée au Perthus (29 euros) ; 16 novembre repas cabaret à Cendras. Rens : 06 08 76 87 87

Gym volontaire

Les cours ont repris le 23 septembre à la salle polyvalente. Cours les lundis et mercredis de 19 à 20 heures et mardis et vendredis de 15 à 16 heures. Pour tous renseignements se présenter au début des cours.

Judo

Les cours de judo ont lieu les jeudis, de 16h30 à 19 heures dans la salle municipale de judo derrière le groupe scolaire. Ils accueillent garçons et filles à partir de 3 ans. Renseignements lors des cours.

Club de tennis de Cendras

Pour tous renseignements et inscriptions saison 2014, permanence au club le samedi pendant tout le mois de septembre de 10 à 12 heures.

Tel: 04 66 86 27 45 ou au 06 61 51 09 83 laisser un message sur le répondeur.

Mail : tc.cendrasien@fft.fr

<http://www.club.fft.fr/tc.cendrasien>

Cotisations licences saison 2014: Jeunes, 75€ la

licence, 60€ Second

enfant. Adultes,

45€. 80€ couple

adulte

Agréé ANCV, chè-

ques loisir et cou-

pons sports ANCV

acceptés.



CENTRE ÉQUESTRE DU GALEIZON

Il est situé à la Baume, en bordure de la départementale 32 qui mène à Saint-Paul-la-Coste.

A l'occasion de la Fête Nationale du Cheval, ce dimanche 22 septembre, le centre équestre du Galeizon a accueilli une centaine de visiteurs lors d'une belle journée portes ouvertes. En ce premier jour de l'automne et sous un soleil radieux, les cavaliers cendrasiens et toute l'équipe du centre équestre du Galeizon ont fait découvrir, gratuitement, entre 10 h et 16 heures, les différentes activités du club : renseignements, découverte du site, séances d'essai, balades à poney et en calèche, voltige...

En effet, les chevaux, les poneys et toute l'équipe du Centre Équestre ont repris du service depuis 7 septembre dernier. Le centre équestre propose des activités équestres variées et adaptées à tous les publics à partir de 3 ans, quel que soit le niveau et l'expérience du cavalier. Dans un ambiance chaleureuse et un cadre magnifique au cœur de la belle vallée du Galeizon, à 10 min d'Alès, sont proposés des cours hebdomadaires d'initiation, d'équitation de loisir, d'équitation adaptée, une préparation aux examens fédéraux, de perfectionnement et de compétitions (CSO, Complet, Pony Games), de l'éveil à poney, des promenades. Des stages à la journée sont proposés pendant toutes les vacances scolaires. Le centre équestre accueille également les chevaux en pension.

Deux rendez-vous à ne pas manquer au centre équestre de La Baume : le 13 octobre le concours complet d'équitation (dressage, obstacles, cross) et le 24 novembre le concours de saut d'obstacles.

Renseignements : [04 66 78 77 98](tel:0466787798) et

ce-galeizon@wanadoo.fr



LOI SUR L'EAU

La nouvelle loi sur l'eau nous conduit à mener deux études, qui sont en cours, sur le Galeizon sous la maîtrise d'ouvrage du SMACVG : une étude sur l'érosion régressive à la confluence Galeizon – Gardon, afin notamment de définir le sort des seuils sur le Galeizon ; une étude pour mettre en place un plan de gestion de la ressource en eau sur l'ensemble du bassin versant du Galeizon. Résultats dans quelques mois.

GAZ DE SCHISTE

Le 30 août dernier avait lieu à la préfecture à Nîmes la remise officielle du rapport d'expertise favorable à la société Mouvoil, laquelle a l'intention d'exploiter le gaz de schiste dans le bassin d'Alès. La municipalité de Cendras était présente aux côtés d'autres élus et des citoyens venus nombreux manifester leur désaccord devant la préfecture. Ce mouvement a amené le ministre à temporiser, mais il est clair que la bataille sera longue tant le fric à faire dans cette affaire attire les multinationales et leurs actionnaires, prêts à saccager nos paysages et à polluer à jamais les réserves d'eau souterraines.

EON

Eon, tel est le nom d'une autre multinationale qui veut faire de l'électricité en brûlant du bois dans une centrale à Gardanne. Pourquoi pas ? Le problème vient de la grosse quantité de bois qu'ils ont prévu de prélever, notamment en Cévennes (lire *La Marseillaise* du 22 septembre). Ce projet, déjà ficelé avant d'être rendu public, est considéré comme une opportunité par certains, comme un danger par d'autres : possibilité de vendre du bois d'un côté, risque de perturbation des filières existantes ou risques environnementaux de l'autre. Le SMACVG, avec d'autres associations ou structures telles que le PNC, intervient via différentes réunions pour amener à ce qu'un tel projet (co-construit par l'Etat) ne puisse se faire que dans le cadre d'une gestion durable de la forêt et d'une réelle plus-value économique et sociale pour le territoire. Affaire à suivre.

CONVENTION AVEC LE PNC

Le 31 octobre prochain, le SMACVG et le PNC vont signer (avec trois autres partenaires) une convention qui préfigurera la convention d'application de la charte à venir (la nouvelle charte du Parc devrait être définitivement validée dans l'hiver, au plus tard au printemps 2014). Ces conventions détermineront les rapports entre le PNC et les communes qui auront décidé de faire partie du parc. Le Galeizon, l'Aigoual et le viganais sont des secteurs expérimentaux pour ce projet de fonctionnement nouveau du Parc national.

JOURNÉE RANDO DU SMACVG

Dimanche 20 octobre le SMACVG organise sa journée annuelle de randonnée. Elle aura lieu à Lamelouze.



Le bureau de poste est en danger



LA POSTE

Il ne suffit pas de l'écrire dans les publicités...

Le directeur local de la Poste, M. Durris, a informé la municipalité de sa décision de n'ouvrir le bureau de Cendras que le matin, de 8h30 à 12 heures ; de la fermer les après-midi et très certainement le samedi, compte-tenu que « les opérations et le nombre des clients ont chuté de 10% en deux ans ». Si la baisse est réelle (à vérifier), n'est-elle pas due, justement, aux horaires actuels insuffisants, ainsi qu'aux nombreuses fermetures intempestives et à la fermeture tous les matins pendant un mois de l'été avec de surcroît ouverture uniquement de 14 à 16 heures l'après-midi. Pourtant M. Durris avait écrit à la mairie (qui l'a retranscrit dans le bulletin municipal) pour annoncer au contraire la fermeture de 14 à 16 heures et l'ouverture seulement le matin.

Quand on veut plier boutique, tous les moyens sont bons.

Si la Poste est devenue une entreprise comme une autre, ne devrait-elle pas au contraire développer son amplitude d'ouverture et ses services pour développer sa « clientèle » ? Sachant que la Poste est aussi la seule présence bancaire dans un secteur comme le nôtre, et que les familles modestes, les personnes âgées, ont besoin de ce service de proximité, il est important d'obtenir son maintien et son développement.

Les communes qui n'ont plus qu'une agence postale communale (ce que propose M. Durris pour Cendras), mesurent aujourd'hui la différence : ça coûte cher à la commune pour des services très limités. Alors, pour ne pas en arriver là, **nous appelons les Cendrasiens à co-signer une lettre pour demander audience au directeur départemental, dans un premier temps. Cette lettre est disponible au secrétariat de mairie ou auprès des élus qui vous le proposeront. Signez nombreux.**

DES LOCATAIRES MÉCONTENTES

Les locataires Un toit pour tous des Fonzeaux se sont réunis en nombre le 18 septembre dernier dans la salle municipale pour évoquer la forte hausse des charges qui leur sont demandées. En l'espace de cinq années ils assurent que ces charges ont augmenté de 100% en moyenne. Ce qui est jugé inexplicable et en tous cas insupportable pour les familles modestes qui habitent ces logements. A tel point que beaucoup envisagent de partir.

A l'issue de cette réunion, organisée sous l'égide de la CNL, les participants ont décidé de s'organiser pour agir auprès de la direction. De son côté la municipalité, inquiète de cette situation, a également décidé de demander des explications à la direction de la société.

Samedi 12 octobre: journée châtaignes à l'atelier du Pendédis avec le SMACVG.

Dimanche 13 octobre: les associations polonaises fêtent les 80 ans de la réactivation de l'église de l'Abbaye.

Dimanche 13 octobre: concours complet d'équitation au centre équestre.

Dimanche 20 octobre: journée rando à Lamelouze avec le SMACVG.

Samedi 26 octobre: journée « Presse(s) et pouvoir(s) ». Expo, table ronde, projection du film *Les Nouveaux chiens de garde*. A partir de 14 heures.

Judi 31 octobre: soirée sur la pierre sèche à St-Martin de Boubaux, à partir de 18 heures (PNC, SMACVG, ABPS).

Samedi 9 novembre: bourse aux semences à 14 heures au foyer des Jonquilles (Jardins du Galeizon).

Samedi 16 novembre: soirée cabaret organisée par LSR à la salle polyvalente.

Judi 21 novembre: assemblée générale du MODEF (syndicat agricole) à la salle polyvalente.

22, 23 et 24 novembre: Lire délivre à la salle polyvalente, journée autour du livre et de la lecture.

Dimanche 24 novembre: concours de saut d'obstacles au centre équestre.

Samedi 30 novembre: concert du groupe Callas Nikoff (PGC), à 20h30, salle polyvalente.

Judi 5 décembre: repas musical des aînés (CCAS), à 12 heures, salle polyvalente.

Vendredi 6 décembre: bal trad (Galei'jades) salle polyvalente.

Samedi 7 décembre: Charbon ardent à La Grand'Combe, avec le Groupe F'

Lundi 16 décembre: spectacle de Noël des écoles.

Mairie de Cendras : Tél. 04.66.30.40.72 ; Fax 04.66.30.48.91 E.mail : mairie-cendras@wanadoo.fr - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.- site :www.cendras.fr.

Ecomusée de la Vallée du Galeizon : Tél.04.66.30.21.83. – visite sur rendez-vous.

S.M.A.C.V.G. (SIVU du Galeizon) : Mairie de Cendras Tél. 04.66.30.14.56 ; Fax 04.66.30.48.91

Communauté de Communes du Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe Tél. 04.66.34.10.96 ; Fax 04.66.34.61.13

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine - Tél. : 04.66.56.37.37.

Grand'Combienne des Eaux : 2 Avenue du Pont ; 30110 La Grand Combe– Tél. 04.66.54.80.39.

Service enlèvement des encombrants (Communauté de Communes) : Enlèvement les 1er et 3ème mardis de chaque mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon) Gratuite pour les habitants du Pays Grand'Combien

Tél. 04.66.54.86.02 ; du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H – samedi de 9 H à 12 h et de 14 H à 17 H.

E.D.F.-G.D.F. : en cas de panne, Tél. : 0810 030 810.

Poste de Cendras : Tél. 04.66.30.20.17 ; horaires : 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol » :

Tél. : 04.66.30.09.93. Horaires : mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h. mercredi de 14h à 18h ; vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socio-Culturel Lucie Aubrac :

Tél.:04.66.78.69.82. Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8 à 12h et de 14 à 18h.

Association « Les Jardins du Galeizon (La Blaquièr) ; Tél/fax : 04.66.34.52.80.

Gendarmerie St Martin de Valgalgues);

Tél. 04.66.86.00.69.

Taxis de Cendras ; Mr Mouzaoui : 06.34.54.00.41. - Mme Reverger : 06.98.40.68.86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous » 829 Montée des Lauriers 30100 Alès ; Tél. 04.66.86.88.54.

Société HLM « Néolia » - Immeuble Square Portal 19 rue de la Clède La Grand Combe - Tél. 04.66.54.20.00.

Centre anti-poisons : Tél. 04.91.75.25.25.

Assistante sociale : Tél. 04.66.34.60.60.

Infirmière : Mlle Moisset Catherine ; Tél. 04.66.30.28.46.

Kiné : Mmes Roussel Florence et Perricaudet Estelle- Tél. 04.66.30.92.52.

Pharmacies : Malaviolle ; Tél. 04.66.86.18.87. ;

Des Mines ; Tél. 04.66.30.30.27.

Dentiste : Mme Picconi Claire ; Tél. 04.66.78.69.19.

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante:
mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité
Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.
Rédacteur en chef :
Yannick Louche
Conseil de rédaction :
Yannick Louche,
le bureau municipal,
Isabelle Jouve.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le bulletin municipal peuvent les déposer à la mairie ou les envoyer par mail
(mairiedecendras@gmail.com)
avant le 1er novembre,
elles paraîtront dans le prochain numéro.

Mairie de CENDRAS, ☎ 04.66.30.40.72. 📠 04.66.30.48.91.

Mail : Mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H